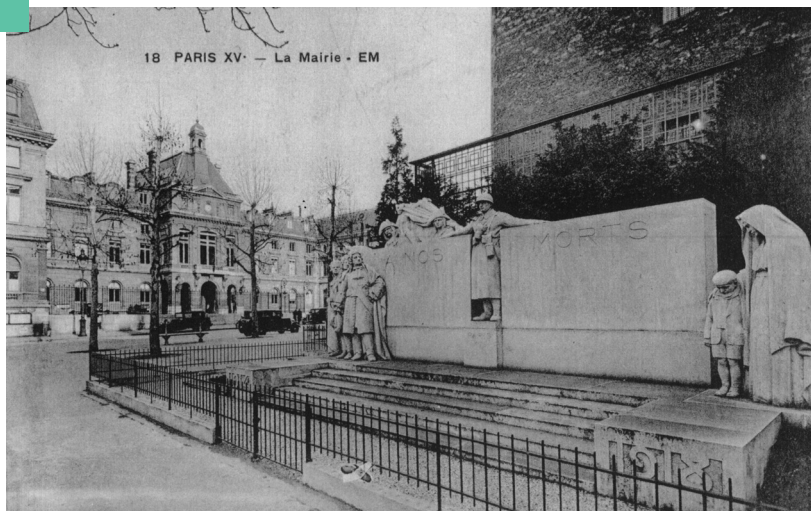


LE MONUMENT AUX MORTS

DU 15^e ARRONDISSEMENT



LE MONUMENT AUX MORTS DANS LES ANNÉES 1930

**DE SON ÉDIFICATION
EN 1934
À SA RESTAURATION
EN 2013**

LA RESTAURATION DE 2013



La guerre de 1914-1918 fut la plus meurtrière de notre histoire et, dans les années qui suivirent, la France vit s'ériger de nombreux monuments en hommage au 1,4 million de morts au combat. L'État rendit hommage au Soldat inconnu, dont le corps fut déposé sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920. Mais, la commémoration de ses morts par la capitale devait connaître bien des vicissitudes.

Dès novembre 1918, le Conseil municipal de Paris examina la possibilité d'élever un unique monument aux morts dans la capitale. Mais de multiples divergences (politiques, esthétiques, de localisation ...) et son coût élevé conduisirent à l'abandon du projet en juin 1919. Il incombait alors aux arrondissements et aux associations de suppléer la carence du Conseil municipal dont l'intervention se limitera à compléter par des subventions, les souscriptions privées levées par les Comités locaux d'arrondissement.



QUEL EMPLACEMENT POUR LE MONUMENT AUX MORTS DU 15^e ?

L'initiative d'édifier dans le 15^e un monument aux morts de la Grande Guerre se situe à la fin des années 1920. En novembre 1930, le Comité pour l'Érection dans le XV^e d'un Monument aux Morts de la Guerre, constitué pour recueillir des fonds, demande au Préfet de la Seine l'autorisation « de faire ériger un monument aux morts de la Guerre 1914-1918 sur le terre-plein en face de la Mairie ».

Début 1931, des négociations s'engagent avec la direction des Beaux Arts de la Préfecture sur le choix d'un emplacement pour le monument. Celle-ci refuse l'espace face à la Mairie, prétextant que les monuments existants avaient été élevés à l'intérieur des mairies ou dans les cours et jardins attenants, clos de grilles.

En février 1931, le Comité maintient son choix d'installer le monument face à la Mairie « dans un petit square, à la place de la voie du tramway qui doit disparaître », ou, à défaut, « sur le terre-plein qui fait face à l'annexe de la mairie, sur la rue Lecourbe ». Lionel de Tastes, député de Javel, membre du Comité d'honneur, intervient en faveur de la seconde option, afin que le monument soit érigé « face à la nouvelle Justice de Paix et au Bureau de Bienfaisance, sur la rue Lecourbe », à la place d'une « petite statue de la République, perdue sur le terre-plein ».

En 1933, contre l'avis renouvelé du Comité, c'est finalement le terre-plein rue Lecourbe qui sera retenu.

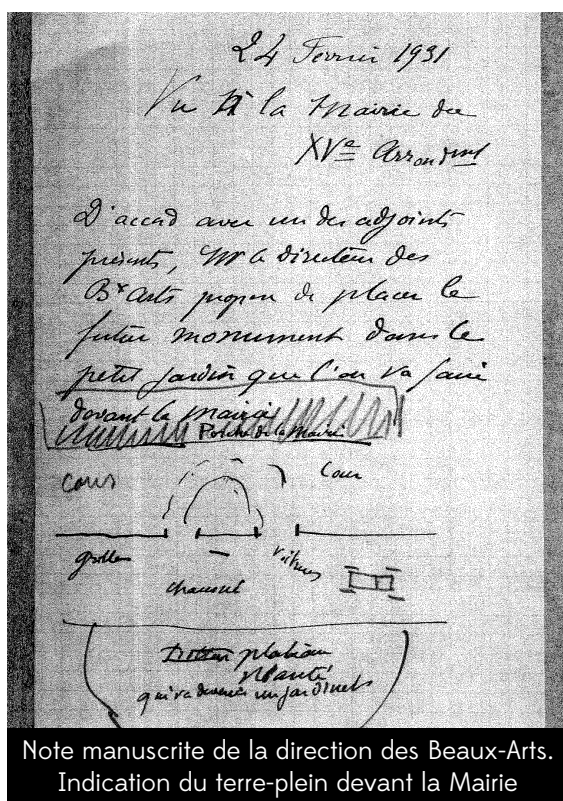


LA PLACE DE LA MAIRIE

Composition du Comité d'honneur :

Le M^{al} Foch, et après son décès en 1929, le M^{al} Pétain, le G^{al} Weygand, Paul Barruel, Maire du 15^e (avant 1931), les députés Bertrand d'Aramon, Boucheron et de Tastes, les conseillers municipaux Chérioux et Nastoro, l'Abbé Schaeffer, Curé de Saint-Lambert, le Pasteur Young, de l'Église luthérienne et le Grand Rabbin Lévy.

Le Comité du XV^e, présidé par M. Bailhache, est composé essentiellement d'associations d'anciens combattants.



Note manuscrite de la direction des Beaux-Arts. Indication du terre-plein devant la Mairie

QUEL MONUMENT AUX MORTS ?

Dès mars 1931, le règlement d'un concours est établi et le jury désigné. Les conditions esthétiques ne paraissent pas très restrictives, le règlement prévoyant que le monument sera :

« un hommage à l'esprit de sacrifice au Pays pour lequel sont tombés ses défenseurs ».

Mais on y note une certaine préoccupation pacifiste dans la mesure où les concurrents devront :
« s'abstenir de présenter des combattants s'élançant à l'assaut ».

Peuvent concourir les artistes justifiant de leurs qualités et de leur numéro de carte de combattant. Le monument devra être réalisé en pierre de taille ou en pierre et bronze, pour un coût maximal de 100 000 francs, maçonnerie comprise.

Un article indique que les noms des morts de la Grande Guerre ne seront pas gravés compte tenu de leur grand nombre.

Pour la construction de ce monument, par délibération du 29 juin 1934, le Conseil municipal de Paris attribuera au Comité une subvention de 2 000 francs, ramenée à 1 750 francs par la Préfecture de la Seine.



LE CHOIX D'UN MONUMENT IMPOSANT ET ORIGINAL

Le 17 juillet 1931, le jury, par 12 voix sur 23, confie l'exécution du monument au sculpteur Charles Yrondy.

Charles Yrondy (1885-1960) est né à Paris, a habité Colombes puis Boulogne. Ancien combattant, Croix de guerre, ce statuaire, élève d'Injalbert, diplômé des Beaux-Arts, obtint une bourse de la Ville de Paris en 1912, des primes en 1920 et 1939.

La Ville lui acheta deux oeuvres, Perceval (plâtre) en 1919 et Volontaire de 1792 (bronze) en 1938. Il a notamment réalisé les monuments aux morts de Colombes (1923), de Levallois-Perret (1927) et un monument aux morts pacifiste à Dardilly dans le Rhône (1924).

Le monument aux morts du 15^e se distingue de ceux d'autres arrondissements, le plus souvent réduits à une statue ou à une simple stèle. Il doit son originalité :

- à sa composition symétrique, avec en son centre, un poilu qui réunit des personnages sous le drapeau de la patrie, à une mère et son enfant,
- à la volonté d'Yrondy d'unir, dans un même hommage, les combattants de la « France éternelle », qu'elle soit monarchique ou républicaine,
- à ses dimensions importantes : 10 m de large, 4,10 m de haut, 3,20 m de profondeur.

Compte tenu de l'importance des fonds recueillis, en mars 1933, alors que l'inauguration du monument aux morts est prévue pour le 11 novembre de la même année, le Comité proposera au directeur des Beaux-Arts que les dimensions initiales soient portées à 12 m de large, 4,92 m de haut et 3,84 m de profondeur, soit une augmentation d'un cinquième. La demande ne fut pas retenue.

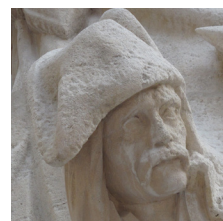
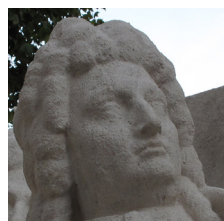
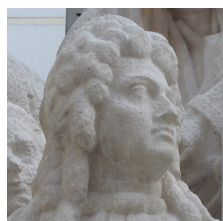
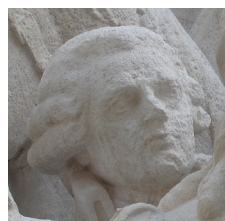
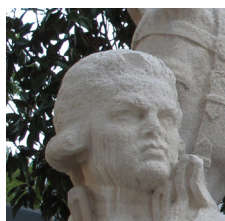


Le Petit Parisien 18 juillet 1931 (esquisse du projet d'Yrondy retenu par le jury)

LE SENS DU PROJET DE CHARLES YRONDY

- ◆ Faire prédominer l'idée «courage» sur l'idée «douleur».
- ◆ Écarter toutes figures allégoriques, l'imprécision de leur signification risquant de jeter la confusion dans l'esprit du spectateur.
- ◆ Choisir comme sujet principal le soldat de 1914-1918, personnifiant, au centre du monument, l'esprit de sacrifice au pays.
- ◆ Associer dans la même pensée les soldats de 1712 et ceux de 1792 qui, comme le combattant de 1914, sauvèrent du désastre le pays envahi.

(Extrait de sa notice au jury, mai 1931)



CONCLUSION DE CHARLES YRONDY POUR SA NOTICE AU JURY (MAI 1931)

CHARLES YRONDY
STATUAIRE

« En faisant rendre hommage au Soldat de la Marne par ceux de Denain et de Valmy, la France royaliste, la France révolutionnaire et la France républicaine se trouvent unies dans la même composition, pour un même objet : rendre hommage à l'esprit de sacrifice du Pays ... »

Les personnages représentent ceux qui combattirent et ceux par qui ils furent animés : Villars et Louis XIV, les soldats de la Révolution et les Conventionnels, le Soldat de 1914 et le foyer qu'il défendit, symbolisé par la femme et l'enfant ».



LE 17 JUIN 1934, UNE INAUGURATION DANS UN CLIMAT DE CRISE POLITIQUE

L'inauguration du monument aux morts eut lieu le dimanche 17 juin 1934 à 10h30, soit 16 ans après la fin de la Grande Guerre.

Quatre mois après les graves événements du 6 février 1934, (manifestation anti-gouvernementale, devant la Chambre des Députés par des groupes de droite et les ligues d'extrême droite, protestant contre le limogeage du Préfet de Police Jean Chiappe, qui fit quinze morts parmi les manifestants), on pouvait craindre des incidents, à tel point que le Préfet de Police, Roger Langeron, se déplaça en personne et que le Président du Conseil, Gaston Doumergue, préféra renoncer à présider la cérémonie.

Celle-ci fut brève et se déroula en présence du Préfet de la Seine, Achille Villey-Desmeserets, du Président du Conseil municipal de Paris, Jules-René Fiquet, du Gouverneur militaire de Paris, le Général Gouraud, du Maire du 15^e, François Bonneau, et des élus.

En définitive, tout se passa dans le calme, si l'on excepte quelques graffitis royalistes inscrits sur la pierre blanche du monument, côté rue Pétel, que l'on dut faire disparaître à la hâte, et à la fin de la cérémonie, la dispersion de manifestants communistes.

Quand les autorités officielles se furent retirées, plus d'un millier d'anciens combattants, rassemblés rue Quinault et rue Pétel, s'avancèrent vers le monument pour déposer une palme en bronze portant ces mots : « À tous nos camarades de combat qui avaient cru mourir pour tuer la guerre ».

L'inauguration du monument aux morts du XV^e

Place de la mairie du XV^e arrondissement, à Paris, a eu lieu, hier matin, à 10 h. 30, l'inauguration du monument aux morts de la grande guerre, originaires ou ayant habité cet arrondissement de la capitale. La cérémonie s'est déroulée en présence du général Gouraud ; M. Doumergue, président du Conseil, n'ayant pu, surchargé de travail, présider cette manifestation du souvenir.

Aux côtés du général Gouraud, on pouvait remarquer, outre de nombreuses personnalités et la foule recueillie des visiteurs, le représentant du maréchal Fétain, le commandant Azène ; le général Marlaud ; M. Fiquet, président du Conseil municipal ; les députés Boucheiron, Daramon et de Tastes ; des conseillers municipaux, etc...

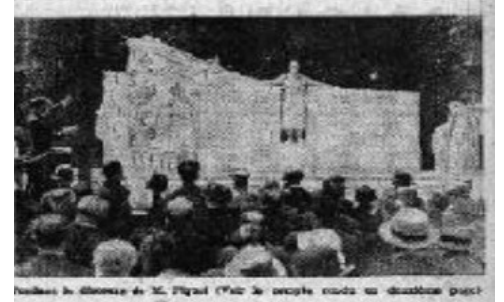
Deux discours ont été prononcés lors de la remise du monument à M. Fiquet, l'un, par M. Ballhache, président de l'Association Gallieni, et du comité du monument ; l'autre, par le président du Conseil municipal.

A la fin de la cérémonie, quelques centaines de communistes ont provoqué des troubles devant le monument, en chantant l'*Internationale* et en brandissant des pancartes portant des inscriptions séditieuses. Ils ont été dispersés par les agents.

Article du Petit Journal,
18 juin 1934



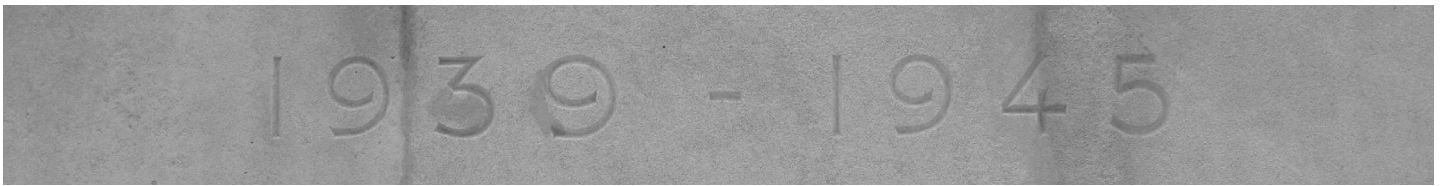
Le général Gouraud inaugure le monument aux Morts du XV^e



LE MONUMENT AUX MORTS DE TOUTES LES GUERRES



Les associations d'anciens combattants ont fait graver les dates
des conflits postérieurs à la Grande Guerre



Le Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du 15^e regroupe une vingtaine d'associations dont l'objet est, notamment, d'accomplir le devoir de mémoire.

En liaison avec la Mairie du 15^e, il a pour charge d'organiser les cérémonies patriotiques qui se déroulent sur le parvis de la Mairie du 15^e.

En présence des autorités civiles et militaires et des portes drapeaux, le monument aux morts fait l'objet de dépôts de gerbes au cours desquels sont honorés tous ceux qui sont tombés pour la France, en protégeant le sanctuaire national, en luttant contre le terrorisme et en préservant la paix dans le monde.

LA RESTAURATION DE 2013



Le monument aux morts a fait l'objet d'une rénovation complète par les services de la Ville de Paris, à la demande de la Mairie du 15^e.



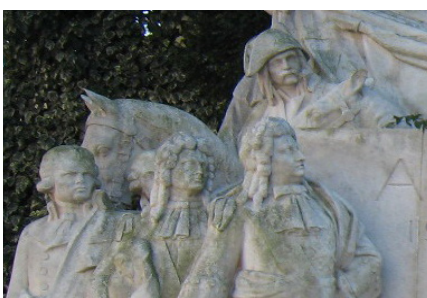
L'inauguration de cette restauration s'est faite le 12 novembre 2013, en présence du Maire du 15^e Philippe Goujon, des élus, des autorités civiles et militaires, des associations d'anciens combattants et des habitants du 15^e.

Les ifs plantés à l'arrière qui généraient d'importantes salissures ont été abattus, le mur pignon a été nettoyé, la structure détériorée qui y était adossée a été démontée et les végétaux qui masquaient la perspective vue du parvis de la Mairie ont été retirés. Après le nettoyage du monument qui a retrouvé sa blancheur d'origine, cinq magnolias grandiflora ont été plantés entre le mur pignon et le monument afin de créer un rideau végétal, rappelant les quatre magnolias qui ornent le parvis depuis 2010. Derrière le monument, un nouveau jardinet, dans lequel s'épanouissent azalées, rhododendrons et hortensias, s'inscrit dans le corridor écologique reliant le square Chérioux au square Saint-Lambert.



L'éclairage a été modifié. De nouvelles lumières tricolores économes en énergie (leds) permettent de valoriser chaque personnage de l'édifice. La clôture a fait l'objet d'un important travail de serrurerie reprenant le modèle d'origine.

Enfin, les gravillons ont été remplacés par un dallage en pavés anciens sciés.



Désormais, l'esthétique du monument est plus lisible et plus visible, depuis le parvis de la Mairie et la rue Lecourbe.

LES CÉRÉMONIES AU MONUMENT AUX MORTS DU 15^e



Publication Mairie du 15^e - novembre 2013

PLACE HUBERT MONMARCHÉ



Le monument aux morts est édifié sur une place située dans le prolongement du parvis de la Mairie du 15^e côté rue Lecourbe, face à la bibliothèque Vaugirard (ancienne salle des fêtes construite en 1891 par l'architecte Joseph Vaudremer). Un arrêté municipal du 15 septembre 1982 décida de donner à cette place le nom d'Hubert MONMARCHÉ, (1913-1975), Maire du 15^e de 1946 à son décès en 1975.

Remerciements à Monsieur Daniel IMBERT
Conservateur en Chef de la Ville de Paris

sha₁₅
Société historique et archéologique
du 15^{ème} arrondissement de Paris

MAIRIE DU
15
www.mairie15.paris.fr